



Présenté par



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

UNE NOUVELLE ENTENTE DE 10 ANS ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET BIXI-MONTRÉAL

Montréal, 23 janvier 2019 – La Ville de Montréal réitère sa confiance envers BIXI-Montréal en concluant une nouvelle entente pour une période de 10 ans. Cette entente confirme que BIXI est un partenaire incontournable de la mobilité intégrée ainsi que la volonté de la Ville d’offrir un service de vélo-partage à l’ensemble des Montréalais. Conséquemment, Mme Marie Elaine Farley, présidente de BIXI-Montréal, et Monsieur Éric Alan Caldwell, conseiller de la Ville, membre du comité exécutif et responsable de l’urbanisme, du transport et de l’Office de consultation publique de Montréal, ont annoncé que le service BIXI sera déployé dans les 19 arrondissements montréalais d’ici 2028. En passant de 11 à 19 arrondissements desservis, la superficie du territoire couvert par BIXI aura ainsi triplé d’ici 10 ans.

« Cette entente démontre que tous les efforts mis en œuvre depuis 2014 par la nouvelle administration de BIXI-Montréal ont permis de rebâtir la confiance et la fierté des Montréalais envers ce service qui s’est imposé comme un rouage essentiel de la mobilité dans la métropole », a déclaré Marie Elaine Farley.

NOUVELLE ENTENTE DE GESTION

En 2018, BIXI a enregistré un record de plus de 5,3 millions de déplacements. En raison de la croissance d’utilisation phénoménale de 220 % au cours des cinq dernières années (nombre d’achats de courte et longue durée), mais aussi des expansions projetées du service, la nouvelle entente prévoit une contribution annuelle moyenne de 4 millions de dollars basée sur le principe de la clé de partage. L’objectif est d’établir un coût unique de frais de gestion et d’opération pour chacune des infrastructures de BIXI, soit les vélos, les terminaux, les points d’ancrage et les panneaux publicitaires. Cette nouvelle méthode de calcul permettra d’établir de façon claire les frais engendrés par l’ajout d’équipement sur un territoire donné et d’établir une stratégie de partage des revenus et/ou des excédents pour les différents acteurs sans perte ou accumulation pendant plusieurs années.

CINQ NOUVEAUX ARRONDISSEMENTS DESSERVIS EN 2019

Tel qu’annoncé l’an dernier, 5 nouveaux arrondissements seront desservis par BIXI dès le mois d’avril 2019, soit ceux de **Lachine, Saint-Laurent, Montréal-Nord, Anjou et Saint-Léonard**. Au total, ce sont plus de 60 nouvelles stations, 2 625 points d’ancrage et 1 000 vélos supplémentaires qui seront mis en service dès le printemps prochain. Actuellement, BIXI travaille conjointement avec les arrondissements pour déterminer les emplacements finaux de ces nouvelles stations.

UNE VISION À LONG TERME QUI RÉPOND À UNE DEMANDE GRANDISSANTE

Pour Mme Farley, « BIXI est extrêmement apprécié de ses utilisateurs comme en témoigne un récent sondage qui établit un taux de satisfaction de 95 % envers le service. De plus, en rejoignant de nouveaux arrondissements, BIXI-Montréal pourra répondre aux attentes des Montréalais et Montréalaises qui souhaitent eux aussi utiliser ce service. Ayant pour mission de contribuer à la progression de la part modale du vélo dans la grande région de Montréal, BIXI fait aujourd’hui partie intégrante des stratégies de promotion des modes de transport actifs visant la diminution des gaz à effet de serre et contribuant à une meilleure qualité de vie. »



Présenté par



Soulignons que Montréal est actuellement le 3^e plus grand réseau de vélo-partage en Amérique, en plus d'être reconnu à titre de leader mondial dans ce domaine. Depuis son lancement à Montréal, en 2008, 1,3 million de Bixistes ont effectué plus de 38 millions de déplacements.

Au terme de cette croissance majeure, dans 10 ans, le service comptera plus de 912 stations sur le territoire montréalais (une augmentation de 383 stations par rapport à 2018), auxquelles s'ajouteront les stations des villes de Westmount et Longueuil. Près de 10 800 vélos seront alors en circulation, soit 4 670 de plus que l'an dernier. 9 700 points d'ancrage seront également ajoutés afin d'optimiser la redistribution des vélos dans le réseau, une hausse de 80 % par rapport à 2018.

Au cours des prochaines années, BIXI continuera d'innover afin d'offrir un service à la hauteur des attentes de la clientèle, et ce, grâce à la collaboration de la Ville de Montréal et de partenaires ayant à cœur l'amélioration de la mobilité urbaine, dont Manuvie, partenaire présentateur.

DES INITIATIVES COURONNÉES DE SUCCÈS

Au cours des dernières années, BIXI Montréal a mis sur pied de nombreuses initiatives qui ont su répondre aux besoins des usagers. Montréal est ainsi devenue la première ville en Amérique à instaurer un système de paiement liant le transport en commun et le vélo-partage, par le biais de la carte Opus et des stations intelligentes lancées en 2017. Ce système a enregistré une extraordinaire croissance d'utilisation de 243 % en 2018 par rapport à l'année précédente. Parmi les autres produits à succès lancés en 2018 grâce à cette innovation, notons le nouveau tarif réduit pour les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

MANUVIE RENOUVELLE SON ENTENTE DE PARTENARIAT

Manuvie profite de l'occasion pour annoncer le renouvellement de son entente avec BIXI-Montréal pour une 4^e année, en tant que partenaire présentateur.

« Nous sommes fiers de poursuivre notre engagement envers BIXI-Montréal. La promotion de saines habitudes de vie est au cœur de nos priorités et la popularité de ce moyen de transport collectif, actif et durable, est l'occasion pour Manuvie de renforcer ce message. Notre partenariat avec BIXI démontre bien la différence que nous faisons dans la vie des Montréalais, et que nous sommes déterminés à aider les utilisateurs de BIXI à profiter d'une vie active et en santé. De plus, nous sommes heureux de poursuivre la présentation des dimanches BIXI gratuits ainsi que le programme des Valets Manuvie. Nous vous réservons aussi quelques surprises que nous partagerons avec vous dès le début de la saison BIXI 2019 », a déclaré M. Richard Payette, président et chef de la direction de Manuvie Québec.

-30-

Relations médias

Béregère Thériault

C : 514 999-6493

berengere.theriault@bepr.ca

À PROPOS DE BIXI MONTREAL

BIXI Montréal est un organisme à but non lucratif créé par la Ville de Montréal pour gérer le système de vélo-partage à Montréal. En 2018, le réseau comprenait 6 250 vélos et 540 stations sur le territoire montréalais, ainsi qu'à Longueuil et Westmount.